



Constructeur disparue sans finir les travaux

Par **llorca**, le **14/07/2016 à 18:37**

Bonjour

Nous avons fait realiser la maison de nos reves par l entreprise tradireno base dans le 34
Cette derniere nous avait faire une reception sauf la facade elle a ete paye
Cette facde n est pas acceptable craquellement , manque de finition , et de nettoyage
Le constructeur et ce malgre mais relance par tel , mails et courrier accuse reception ne
repond pas comment faire pour que cela finisse
Merci de votre aide

Par **goofyto8**, le **14/07/2016 à 18:42**

bonsoir,

Il faut assigner l'entreprise devant le TGI de Montpellier et demander la nomination d'un
expert pour évaluer votre préjudice financier.

Par **llorca**, le **14/07/2016 à 18:44**

Merci de votre reponse il est preferable de prendre un avocat la couverture juridique de la
maison marche
Merci

Par **llorca**, le **14/07/2016** à **18:45**

Merci de votre reponse il est preferable de prendre un avocat la couverture juridique de la maison marche
Merci

Par **Visiteur**, le **14/07/2016** à **20:07**

Bonsoir,

Engagez une procédure de référé pour demander au juge d'ordonner à l'entreprise défailante la finition des travaux sous astreinte (il faut que le montant de l'astreinte soit dissuasif, par exemple 150 € par jour de retard). Mais cette solution ne présente aucun intérêt si l'entreprise est en redressement ou pire en liquidation judiciaire.

En savoir plus sur <http://www.village-justice.com/articles/faire-abandon-chantier,16275.html#jm7p037M4DdJ8jim.99>